



APPEL POUR LE 15 JUIN : GRÈVE DU PÔLE SOLIDARITÉ POUR DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC ET NOS MISSIONS DE SOLIDARITÉ ET DE SANTÉ

RÉAGISSONS TOUS ENSEMBLE AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !

Individuellement, dans nos équipes, dans nos services, nous sommes tous mis à mal par ces restructurations permanentes (projet de service, projet de réorganisation du pôle solidarité, M.D.S., etc) qui déstabilisent sans cesse notre travail, qui ne prennent en compte ni les besoins des usagers des services publics, ni nos métiers, ni nos compétences, ni notre expérience.

On nous demande d'agir sans réfléchir, sans se poser de questions, avec des moyens en chute libre, au détriment des missions de service public qui nous sont confiées.

Pourtant le département de la Seine-Saint-Denis et ses services du pôle Solidarité ont une histoire riche de réflexion, d'élaboration, d'innovation, de prise en compte des particularités de sa population, dans un profond respect de celle-ci.

Mais depuis de nombreux mois, notre parole de professionnel n'est plus entendue des politiques. La logique administrative, managériale et gestionnaire devient le "guide spirituel" des services.

Le pouvoir politique a-t-il été transféré à une Direction générale toujours plus tournée vers les économies budgétaires et de moins en moins soucieuse des conséquences sur notre exercice du service public ?

Le constat est le suivant :

- Des postes laissés volontairement vacants.
- Des départs et des congés délibérément non remplacés.
- Des délais de recrutement programmés pour s'éterniser.
- Des réponses qui ne sont plus à la hauteur des besoins sociaux et de santé de notre public, jusqu'à créer de la souffrance voire de la maltraitance pour les enfants, les familles, les professionnels.
- Des conditions de travail détériorées, d'où un profond mal être des professionnels qui conduit à l'impossibilité pour certaines équipes de fonctionner.
- A l'ASE, un manque de structures d'accueil.
- En PMI, 20 à 30 % de consultations ne sont plus assurées, des délais de rendez-vous inadmissibles et le projet de supprimer une vingtaine de centres de PMI dans les quartiers.
- Des circonscriptions de service social qui ferment par manque de personnel.

- Dans les crèches aussi, des fermetures imposées pour masquer le manque de personnel.
- Des retards dans le versement des prestations PAPH et MDPH.
- Des conditions de travail qui se dégradent en raison d'une gestion managériale bureaucratique et tatillonne de plus en plus prégnante, traduisant désinvolture voire mépris de la DG pour nos exercices professionnels.
- La perte de substance de nos métiers au gré d'une gestion administrative et purement financière. Les missions des services ne sont plus au centre des préoccupations de la DG.
- Un désengagement du public vers l'associatif, voire le privé ou le bénévolat.

Nous savons que ce n'est pas la réforme martelée du pôle Solidarité qui va répondre à nos besoins et à ceux de la population. Au-delà des arguments de façade sur le renforcement du partenariat, il s'agit en effet d'un pur projet d'organisation qui, dans un contexte d'économies sur la masse salariale, risque surtout de "recentrer" les services ASE, PMI, SSD vers les seuls publics communs autour des missions partagées comme la protection de l'enfance. La disparition annoncée des services ne préfigure-t-elle pas le délaissement de toutes les missions propres comme la prévention en santé ou la polyvalence de secteur ? Et quid des missions PAPH et MDPH ?

Pour dire non à cette politique, nous exigeons :

- Le recrutement immédiat sur les postes vacants et le remplacement systématique des congés.
- L'augmentation des effectifs à la hauteur des besoins de la population.
- L'information et la discussion à tous les échelons des directions et des services sur le diagnostic et le projet politique qui justifieraient la nécessité d'une énième réorganisation.
- Le respect des métiers, du travail et des missions des agents.
- Le maintien de la polyvalence de secteur.
- La confirmation de l'organisation du service de PMI conformément au Code de la santé publique et de l'universalité de son action en population générale, ainsi que le maintien du maillage de proximité des centres de PMI à son échelle actuelle, sans regroupement.
- Le maintien du service des crèches dans le service public départemental.
- La construction d'une meilleure articulation entre les services ASE, PMI, SSD et les territoires pour combiner les politiques de chaque service et un partenariat étroit au local.
- Le respect de la diversité des publics qui fréquentent nos services.

MOBILISONS NOUS TOUS ENSEMBLE POUR CES REVENDICATIONS !

Avant qu'il ne soit trop tard et que nous regrettions de ne pas avoir réagi, nous appelons l'ensemble des personnels du pôle Solidarité :

à faire grève le jeudi 15 juin, et manifester massivement sur le parvis de la préfecture de Bobigny à 11h30.

Arrêtons l'escalade qui détruit progressivement notre service public de solidarité et de santé départemental.